

Subventions aux associations sportives : Contrats d'Objectifs «sports individuels» - Sport Amateur - Subventions diverses

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Commission des Sports, réunie le 26 septembre 2003 propose, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes aux associations sportives :

1. Sport de haut niveau

1.1 Contrats d'Objectifs «sports individuels»

La Ville de Besançon soutient les associations évoluant au plus haut niveau français dans les disciplines individuelles à travers le dispositif des contrats d'objectifs, volet sports individuels. Cette aide annuelle est versée directement aux associations sportives pour leurs activités et le résultat de leurs athlètes.

La répartition suivante est proposée :

Clubs	Subvention 2003	Rappel 2002
Amicale Cycliste Bisontine	7 550 €	7 550 €
Amicale Motocycliste	5 544 €	6 655 €
Balise 25	11 092 €	9 429 €
Besançon Boxe Anglaise	2 772 €	2 772 €
Centre Ecole Parachutisme	11 000 €	10 566 €
CPB	18 170 €	16 225 €
Doubs Sud Athlé	6 048 €	4 200 €
Franche-Comté Judo	14 970 €	13 672 €
Karaté Sport 25	4 345 €	1 861 €
La Saint-Claude	10 900 €	10 900 €
ROB	6 292 €	0 €
SNB Canoë-Kayak	10 855 €	18 073 €
CSAMB	2 772 €	0 €
BBTS	2 772 €	0 €
Total	115 082 €	101 903 €

Quelques dossiers de ce volet sont encore en cours d'instruction et feront l'objet d'une répartition ultérieure.

La dépense, soit 115 082 € est à imputer sur les crédits inscrits au chapitre 92.40.6574.90012 - code service 20300.

1.2 Contrats d'objectifs «sports collectifs»

Les crédits inscrits au BP pour les subventions aux clubs de sport collectif sont établis en fonction du barème des contrats d'objectifs adoptés par le Conseil Municipal en juin 2002 à situation constante des équipes. Il convient de réajuster le crédit chaque automne en fonction du résultat obtenu par les clubs et de leur niveau d'évolution pour la nouvelle saison.

Pour la saison 2003/2004, les évolutions suivantes sont à noter :

- BRC : montée en Ligue 2 de l'équipe professionnelle (cf. contrat de prestations adopté par le Conseil Municipal du 10 juillet 2003) et prise en compte de l'équipe CFA2 comme équipe «fanion» de l'association BRC Foot

- BBCD : montée en PRO A

- ESB M descente en N1 et application de la disposition prévue par l'article 8 des contrats d'objectifs (dotation intermédiaire).

En conséquence, les crédits inscrits au BP 2003 chapitre 92.40.6574.90012 code service 20300 doivent être abondés par un crédit de 132 000 € en provenance du compte de dépenses imprévues inscrit au chapitre 938 du budget primitif de l'exercice courant.

2 - Sport amateur : versement «automne»

*** Subvention de fonctionnement aux clubs de sport amateur**

Le Conseil Municipal du 12 mai a retenu les subventions attribuées aux clubs bisontins pour l'année 2003 et assuré le versement de 50 % de ce montant. Il est proposé d'assurer le deuxième versement pour un montant de 98 342,46 € identique au montant précédent.

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc	Foot		Coef.	Cotation	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement mai 2003	Deuxième versement octobre 2003
				Eq. Sen.	Eq. Jeu.						
Associations subventionnées à la cotation : deux versements de 50 % au printemps et à l'automne											
X	ADORR	Course d'orientation	15			0,33	4,95	101,00 €	142,76 €	50,50 €	50,50 €
X	Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	79			1	79,00	1 627,00 €	1 627,40 €	813,50 €	813,50 €
X	ANB	Natation	346			1	346,00	7 127,00 €	8 034,00 €	3 563,50 €	3 563,50 €
X	Aqua Sport	Plongée	96			0,33	31,68	652,00 €	611,82 €	326,00 €	326,00 €
X	Arc Club	Tir à l'arc	34			1	34,00	700,00 €	515,00 €	350,00 €	350,00 €
X	Les Archers du CSAMB	Tir à l'arc	88			1	88,00	1 812,00 €	200,00 €	906,00 €	906,00 €
X	ASGB	Patinage artistique	127			1	127,00	2 616,00 €	2 616,20 €	1 308,00 €	1 308,00 €
X	Balaise 25	Course d'orientation	91			0,33	30,03	618,00 €	571,03 €	309,00 €	309,00 €
X	Base Ball Club	Base Ball	54			1	54,00	1 112,00 €	1 874,60 €	556,00 €	556,00 €
X	BBCD	Basket	322			1	322,00	6 633,00 €	5 768,00 €	3 316,50 €	3 316,50 €
X	Besançon Athletic Club (Bes AC)	Basket	86			1	86,00	1 771,00 €	1 730,40 €	885,50 €	885,50 €
X	Besançon Boxe Anglaise	Boxe anglaise	49			2	98,00	2 018,00 €	1 977,60 €	1 009,00 €	1 009,00 €
X	Besançon BTS (B. Totale Shidokan)	Arts martiaux	73			0,33	24,09	496,00 €	Nouv. assoc.	248,00 €	248,00 €
X	Besançon Escrime Club	Escrime	33			1	33,00	679,00 €	741,60 €	339,50 €	339,50 €
X	Besançon Gymnastique Rythmique	Omnisports						7 786,80 €	Nouv. assoc.	3 893,40 €	3 893,40 €
X		Ecole de Gymnastique	56			1	56,00				
---		Gymnastique rythmique	161			2	322,00				
X	Besançon Hand-ball Club	Hand	54			1	54,00	1 112,00 €	1 648,00 €	556,00 €	556,00 €
X	Besançon Racing Club	Omnisports						8 440,85 €	7 831,09 €	4 220,43 €	4 220,43 €

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc.	Foot		Coef.	Cotation	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement mai 2003	Deuxième versement octobre 2003
				Eq. Sen.	Eq. Jeu.						
Associations subventionnées à la cotation : deux versements de 50 % au printemps et à l'automne											
---		Basket	133			1	133,00				
---		Cyclisme	43			1	43,00				
---		Escrime	154			1	154,00				
---		Tennis	385			0,15	57,75				
---		Tennis de table	22			1	22,00				
N	Besançon Triathlon	Triathlon				1		Dossier non reçu	1 915,80 €		
x	Bousbotte (La)	Omnisports						824,00 €	865,20 €	412,00 €	412,00 €
---		Foot	20	1			30,00				
---		Tennis de table	10			1	10,00				
x	BRC Foot	Foot	366	4	16		280,00	5 768,00 €	5 356,00 €	2 884,00 €	2 884,00 €
x	Bregille (ASCC)	Handisport	42			1	42,00	865,00 €	1 009,40 €	432,50 €	432,50 €
x	BSC	Patinage artistique	174			1	174,00	3 584,00 €	4 264,20 €	1 792,00 €	1 792,00 €
x	Budo Club	Judo	67			0,33	22,11	455,00 €	367,09 €	227,50 €	227,50 €
x	BVB	Volley	110			1	110,00	2 266,00 €	2 121,80 €	1 133,00 €	1 133,00 €
	Clairs-Soleils Hand ball Club	Hand				1			0,00 €	0,00 €	0,00 €
x	Clemenceau Sporting Club	Foot	337	5			240,00	4 944,00 €	3 708,00 €	2 472,00 €	2 472,00 €
x	Club de Tir Bisontin	Tir	19		9	1	19,00	391,00 €	576,80 €	195,50 €	195,50 €
x	CPB	Lutte	253			1	253,00	5 211,00 €	3 440,20 €	2 605,50 €	2 605,50 €
x	Dojo Franc-Comtois	Arts martiaux	1 080			0,33	356,40	7 341,00 €	5 880,27 €	3 670,50 €	3 670,40 €
x	AS Don Quichotte	Foot	41	2			60,00	1 236,00 €	1 236,00 €	618,00 €	618,00 €
x	Doubs Sud Athlé	Athlétisme	193			3	579,00	11 927,00 €	10 753,20 €	5 963,50 €	5 963,50 €
x	Dynamique Bisontine	Gymnastique rythmique	18			2	36,00	741,00 €	2 595,60 €	370,50 €	370,50 €

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc	Foot		Coef.	Cotation	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement mai 2003	Deuxième versement octobre 2003
				Eq. Sen.	Eq. Jeu.						
Associations subventionnées à la cotation : deux versements de 50 % au printemps et à l'automne											
	Ecole Franc-Comtoise de Wing Tsun	Wing tsun kung fu	29			0,33	Adhésion OMS en atten.				
x	Entre-Temps	Escalade	146			0,33	48,18	992,00 €	Nvle assoc.	496,00 €	496,00 €
x	ESB F	Hand	273			1	273,00	5 623,00 €	5 809,20 €	2 811,50 €	2 811,50 €
x	ESB M	Hand	194			1	194,00	3 996,00 €	3 708,00 €	1 998,00 €	1 998,00 €
	Espoir Club de Besançon	Foot	35	2			60,00	1 236,00 €	Nvle assoc.	618,00 €	618,00 €
x	Etoile sportive Saint-Ferjeux	Omnisports						1 632,55 €	882,71 €	816,28 €	816,28 €
---		Cyclisme	35			1	35,00				
---		Tennis	115			0,15	17,25				
---		Tennis de table	27			1	27,00				
x	La Française	Haltérophilie	192			1	192,00	3 955,00 €	2 719,20 €	1 977,50 €	1 977,50 €
x	Franche-Comté Judo	Judo	106			0,33	34,98	720,00 €	781,77 €	360,00 €	360,00 €
x	Full Contact	Boxe Américaine	35			1	35,00	721,00 €	803,40 €	360,50 €	360,50 €
x	IKS ASEP	Karaté	158			0,33	52,14	1 074,00 €	1 155,66 €	537,00 €	537,00 €
x	Indépendante Comtoise	Omnisports						10 258,80 €	14 378,80 €	5 129,40 €	5 129,40 €
---		Gymnastique	152			2	304,00				
---		Ecole de Gymnastique	194			1	194,00				
x	Jeunes Fooballeurs de Palente	Foot	21	2			20,00	412,00 €	1 demande	206,00 €	206,00 €
x	Judo Club de Besançon	Judo	20			0,33	6,60	135,00 €	142,76 €	67,50 €	67,50 €
x	Judo Club du Doubs	Judo	70			0,33	23,10	475,00 €	469,06 €	237,50 €	237,50 €
x	Karaté Sport 25	Karaté	75			0,33	24,75	509,00 €	557,44 €	254,50 €	254,50 €

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc	Foot		Coef.	Cotation	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement mai 2003	Deuxième versement octobre 2003
				Eq. Sen.	Eq. Jeu.						
Associations subventionnées à la cotation : deux versements de 50 % au printemps et à l'automne											
x	MEDUSE	Plongée	71			0,33	23,43	482,00 €	584,63 €	241,00 €	241,00 €
x	Montrapon (ASC)	Foot	180	6	3		210,00	4 326,00 €	3 296,00 €	2 163,00 €	2 163,00 €
x	Olympique Bisontin	Rugby	202			1	202,00	4 161,00 €	4 552,60 €	2 080,50 €	2 080,50 €
x	Orchamps Palente AS	Foot	109	0	5		50,00	1 030,00 €	1 030,00 €	515,00 €	515,00 €
x	Orchamps Orchamps HB	Hand	156			1	156,00	3 213,00 €	2 678,00 €	1 606,50 €	1 606,50 €
x	Pistoliers de Besançon (CTPB)	Tir	104			1	104,00	2 142,00 €	2 101,20 €	1 071,00 €	1 071,00 €
N	PKA	Karaté				0,33		Dos. non reçu	849,75 €		
x	Planoise Saint-Ferjeux	Foot	204	4	6			3 708,00 €	2 884,00 €	1 854,00 €	1 854,00 €
x	Portugais de France (AS)	Foot	204	1			180,00	618,00 €	618,00 €	309,00 €	309,00 €
x	Prés de Vaux (US)	Foot	24	3	6		30,00	3 090,00 €	2 678,00 €	1 545,00 €	1 545,00 €
x	PSB	Omnisports	191				150,00			1 545,00 €	1 545,00 €
								9 624,11 €	9 961,75 €	4 812,06 €	4 812,06 €
---		Arts martiaux	31			0,33	10,23				
---		Foot	329	4	11		230,00				
---		Hand	62			1	62,00				
---		Judo	192			0,33	63,36				
---		Tennis	324			0,15	48,60				
---		Tennis de table	53			1	53,00				
x	Ring Olympique Bisontin	Boxe Anglaise	87			2	174,00	3 584,00 €	3 419,60 €	1 792,00 €	1 792,00 €
x	Roller Hockey	Roller Hockey	80			1	80,00	1 648,00 €	1 071,20 €	824,00 €	824,00 €
x	La Saint-Claude	Omnisports						13 225,20 €	13 781,40 €	6 612,60 €	6 612,60 €
---		Gymnastique	299			2	598,00				
---		Ecole de gymnastique	44			1	44,00				

Valeur du point : 20,60 €

OMS	Club ou section	Discipline	Nb. Licenc.	Foot		Coef.	Cotation	Montant subvention 2003	Rappel subvention 2002	Premier versement mai 2003	Deuxième versement octobre 2003				
				Eq. Sen.	Eq. Jeu.										
Associations subventionnées à la cotation : deux versements de 50 % au printemps et à l'automne															
	SATELLITE	Omnisports					En attente								
		Boxe Anglaise Boxe Française				2									
x	Le SHOTOKAN	Karaté	95			0,33	31,35	645,00 €	890,54 €	322,50 €	322,50 €				
x	SNB	Omnisports						10 629,60 €	11 309,40 €	5 314,80 €	5 314,80 €				
---			166			2	332,00								
---		Aviron Canoë Kayak	184			1	184,00								
x	Tennis de table de Planoise	Tennis de table	20			1	20,00	412,00 €	412,00 €	206,00 €	206,00 €				
x	La Tour Prends Garde	Echecs	142			0,33	46,86	965,00 €	883,74 €	482,50 €	482,50 €				
x	Turque de Besançon (ASC)	Foot	26	1			30,00	618,00 €	115,57 €	309,00 €	309,00 €				
x	UFFB	Foot	98	3	1		100,00	2 060,00 €	2 060,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €				
x	UTINAM	Tir	52			1	52,00	1 071,00 €	1 339,00 €	535,50 €	535,50 €				
x	Velotte (ASC)	Foot	193	3	6		150,00	3 090,00 €	2 884,00 €	1 545,00 €	1 545,00 €				
x	Volant Bisontin	Badminton	182			1	182,00	3 479,00 €	3 440,20 €	1 874,50 €	1 874,50 €				
TOTAUX								11 008	39	65	9 548,84	196 684,91 €	184 227,63 €	98 342,46 €	98 342,46 €

*** Participation aux compétitions nationales**

Premier versement pour la saison 2003/2004 tenant compte de la situation des équipes bisontines évoluant dans les niveaux nationaux non pris en compte au titre des contrats d'objectifs :

Clubs	Niveau	Automne 2003	Rappel 2002
AS Palente Orchamps «Hand»	féminines N2 (<i>montée</i>)	1 906 €	1 524 €
BBCD	féminines N3 (<i>descente</i>)	1 906 €	5 335 €
BRC «foot»	féminines D3 (<i>ex. UFFB</i>)	5 335 €	5 335 € (<i>UFFB</i>)
BRC «tennis»	masculins 3e div.	839 €	839 €
BVB «volley»	masculins N2 féminines N3	7 241 €	7 241 €
ESB «F»	équipe n° 2 en N1	5 335 €	5 335 €
ESB «M»	équipe n° 2 en N3	1 906 €	1 906 €
Olympique Bisontin rugby	équipe en Fédérale 3 (<i>montée</i>)	5 335 €	régional
Total		29 803 €	27 515 €

La dépense «sport amateur» soit 128 145,46 € est à imputer sur les crédits inscrits au BP 2003 - chapitre 92.40.6574.89058 code service 20300.

3. *Subventions diverses*

*** Actions d'animations sportives :**

Participation de clubs sportifs à :

- l'opération Vital'été en juillet 2003 :	
. Centre Omnisports Pierre Croppet	500 €
. Besançon Vol Libre	400 €
- l'opération «cours pour ton quartier» :	
Doubs Sud Athlétisme	500 €

La dépense totale soit 1 400 € est à imputer sur les crédits inscrits au BP 2003 - chapitre 92.40.6574.96004 - code service 20300.

*** Subventions pour manifestations sportives :**

- Amicale Motocycliste du Doubs couvre-chef pour une subvention non versée en 2002	401,70 €
- ASC Planoise St-Ferjeux participation au tournoi des villes jumelées	737,00 €
- ESB «M» opérations de parrainage d'un match en novembre 2003	4 500,00 €
- Olympique Besançon opérations de parrainage du match OB/Le Creusot du 16.11.2003	4 500,00 €
- Centre Omnisports Pierre Croppet Subvention à l'équipe handisport basket fauteuil	3 000,00 €

La dépense, soit 13 138,70 € est à imputer sur les crédits inscrits au BP 2003 - chapitre 92.40.6574.95021 code service 20300, abondés par un transfert de 737 € en provenance du chapitre 92.04.6574.94036 - code service 00400 (Relations Extérieures).

Le Conseil Municipal est appelé à en décider.

«M. LE MAIRE : Juste une petite confirmation, je vous l'avais dit, c'est que je vais jeudi prochain avec l'Adjoint au Sport et son directeur de service au palais des congrès officialiser le fait que cette année, et nous en sommes très heureux, on doit d'ailleurs, à cette occasion, rendre hommage aussi à Jean-Loup COLY parce que c'était avec lui que nous étions allés à l'époque voir M. LEBLANC, nous aurons l'étape reine du Tour de France, il y en a deux, c'est le dernier contre le montre avant Paris et l'Alpe d'Huez. Nous aurons donc, vous le savez, une étape contre la montre individuelle, départ dans Besançon et arrivée dans Besançon, avec un parcours dans l'agglomération parce que je tiens à ce que l'agglomération soit mise en valeur, je vais même demander que cette étape ne s'appelle pas l'étape de Besançon mais l'étape du Grand Besançon, ce qui permettrait d'ailleurs de donner aussi la notion d'agglomération. Qu'on dise que Besançon c'est grand, ce n'est pas plus mal, donc le parcours qui sera certainement obtenu sera un parcours qui va beaucoup mettre en valeur notre capitale régionale et agglomération, puisque, vous le savez, c'est à peu près 8 heures de télé non-stop sur toutes les télés du monde entier, avec l'ensemble des médias. Je proposerai donc à l'agglomération de s'associer à nous et je proposerai aussi au Conseil Général et à la Région de s'associer à nous pour cette opération. S'ils le souhaitent, ils seront les bienvenus à nos côtés mais nous allons donc pour concrétiser tout cela à Paris jeudi prochain et vous saurez donc quel sera le parcours de cette étape qui promet d'être une belle étape dans Besançon et dans l'agglomération puisque l'équipe du Tour de France, on peut vous le dire maintenant puisqu'elle est repartie, est venue reconnaître les lieux et qu'il n'y a aucun problème, tout va bien se passer.

M. Bernard LAMBERT : Monsieur le Maire, c'est une excellente information. Vous avez dit l'autre soir à l'agglomération qu'il y avait à peu près 10 heures de direct pour un grand nombre de pays et je crois que c'est une bonne vitrine.

M. LE MAIRE : C'est ce qu'on m'a dit, 8 heures au moins.

M. Bernard LAMBERT : 8 ou 10. Une question simplement c'est que le choix du parcours dans l'agglomération doit être un choix judicieux Monsieur le Maire et vous le savez, de sorte à privilégier le plus grand nombre à la fois de cités et aussi d'un parcours intéressant pouvant permettre de donner une bonne publicité au Grand Besançon, c'est tout.

M. LE MAIRE : J'ai proposé que le parcours aille dans l'agglomération alors qu'à l'origine ça aurait pu être uniquement dans Besançon, j'ai demandé et là aussi obtenu qu'on sorte de Besançon. Par contre, il faut que vous sachiez une chose, c'est que ce n'est pas nous qui avons choisi le parcours dans l'agglomération, c'est le Tour de France qui arrive parce qu'ils connaissent fort bien et Besançon et sa région, et ils sont venus avec des propositions qui nous conviennent mais ce n'est pas nous qui choisissons, on ne pourra pas faire le tour de l'agglomération, c'est clair. Il y aura certainement un quart de l'agglomération qui sera très satisfait et trois quarts qui le seront moins mais vous savez, c'est quand même une très très belle opération de promotion pour la ville et je ne vous cache pas qu'avec Patrick BONTEMPS on est très satisfait d'avoir obtenu cela, c'est ce que j'avais demandé, la totale. Que ça soit la dernière étape avant Paris, c'est quand même assez merveilleux. On aura simplement à faire face à des problèmes d'organisation car, pour votre information, il y a 150 semi-remorques déjà par exemple à loger, il y a une infrastructure et une salle de presse de plusieurs milliers de m² à prévoir mais on va faire face. Et nos services sont là, c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles on vient à Besançon, il faut que vous le sachiez, il y a la ville, il y a les circuits, mais il y a la qualité des services techniques et de l'organisation qui est maintenant reconnue au niveau sportif et la qualité de Besançon ville culturelle, car l'élément fort que j'ai vendu à Jean-Marie LEBLANC lorsque je l'ai rencontré avec Jean-Loup COLY entre autres, c'était d'une part que pour l'étape contre la montre, il y avait ici le temps et le Musée du Temps. -On va faire des liaisons avec le Musée du Temps et faire la promotion de notre ville et du Musée du Temps- le départ ne se fera pas, comme dirait Michel ROIGNOT, depuis la cour du Musée du Temps, ça serait bien mais ça paraît difficile et il y a aussi à Besançon beaucoup de marques de montres, entre autres FESTINA qui est, me semble-t-il, toujours le chronométrier officiel du Tour de France. Donc c'est une belle opération pour la ville et pour l'agglomération et à laquelle nous associerons, s'ils le souhaitent, le Conseil Général et la Région».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions Sports et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 24 octobre 2003.